



# HANDICAP

## SINGULARITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SOINS

JEUDI 20 JUIN 2019

8H30 - 12H45

AMPHI GAMBETTA - HÔPITAL CHARLES-NICOLLE

### > NOUS FÊTONS LES TROIS ANS DE LA SIGNATURE DE LA CHARTE JACOB !

Dans son parcours d'accès aux soins, la personne en situation de handicap a des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos pratiques. Chaque professionnel dans son activité contribue à cette prise en charge globale et personnalisée. En signant la charte Romain Jacob en 2016, le CHU de Rouen s'est engagé pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

### > POURQUOI CETTE MATINÉE ?

- Pour comprendre la singularité liée au handicap dans la prise en charge des patients en situation de handicap
- Pour connaître les champs d'action possibles en lien avec la charte Romain Jacob pour une prise en charge optimale
- Pour identifier les différentes ressources pour un accueil et un accompagnement adaptés
- Et surtout pour questionner sa pratique et repérer les améliorations possibles

### > INSCRIPTIONS :

- Personnels CHU : formation continue ou formation médicale continue
- Personnels hors CHU : [sophie.visse@chu-rouen.fr](mailto:sophie.visse@chu-rouen.fr) (Direction des soins - CHU de Rouen)